Un homme avait l'habitude de prêter de l'argent aux gens. Il disait à son servant : ' Si tu rencontres une personne en difficulté, sois conciliant ! Peut-être qu'Allah le sera avec nous

Aboû Hourayrah (qu'Allah l'agrée) relate que le Messager d'Allah (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) a dit : "Un homme avait l'habitude de prêter de l'argent aux gens. Il disait à son servant : ' Si tu rencontres une personne en difficulté, sois conciliant ! Peut-être qu'Allah le sera avec nous. ' Et lorsqu'il rencontra Allah, Il fut conciliant avec lui. "

[Authentique] [Rapporté par Al Bukhârî et Muslim]

Le Prophète (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) informe au sujet d'un homme qui faisait des prêts aux gens ou qu'il leur vendait tout en leur accordant des délais. Il disait à son garçon qui était en charge de récupérer les dettes auprès des gens : ‘ Lorsque tu te rends auprès d'une personne endettée et qu'elle n'a pas de quoi rembourser la dette qu'elle a contractée en raison d'une incapacité, sois conciliant : accorde lui un délai et n'insiste pas dans la demande ; ou accepte ce qu'il possède, même si c'est moins [que ce qu'il doit]. ' Il faisait cela dans l'espoir qu'Allah soit conciliant avec lui et lui pardonne. Et lorsqu'il est mort, Allah lui pardonna et passa outre ses mauvaises actions.

https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/3753